

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, FESSY Véronique, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, SEIGNERET Ludivine , RIVIERE Mickaël, Patrick LARRAY, Magali BOULLIER.

Etaient absents : DENIS Sylvie, GASDON Maxime, GOUJON Mickaël.

Secrétaire de séance : Jean-Marc SCHIMITZ.

Date d'envoi de la convocation : 08 décembre 2022.

**APPROBATION DU PROJET DE PREAU TRANSFORMÉ EN SALLE DE GARDERIE DE
L'ÉCOLE DANS LA COUR ARRIERE DE LA MAIRIE et DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Maire expose le projet de transformation du préau en salle de garderie dans la cour arrière de la Mairie et ajoute que des devis ont été demandés à différents corps de métiers afin d'évaluer le montant estimatif de ce projet.

Le montant estimatif du projet (H.T.) s'élèverait à :

- Travaux : 75 943,36 € H.T.
- Honoraires pour maîtrise d'œuvre pour l'établissement du permis de construire : 2 650,00 € H.T.
- Frais divers : 8 000 €

Soit un total de **86 593,36 € H.T.**

S'agissant des subventions, le Maire informe qu'il est possible de demander des aides à la Région et au Département.

Après une exposition des raisons de la réalisation de ce projet , le Maire demande au Conseil Municipal l'approbation de ce projet en sollicitant des subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- approuve le projet de transformation du préau en salle de garderie dans la cour arrière de la Mairie
- sollicite les subventions du Département et de la Région.
- Dit que la dépense sera inscrite au Budget Primitif 2023 en section d'investissement.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SCHIMITZ

Fait et délibéré à Pradines, le 13 décembre 2022.
Le Maire,
Charles BRUN.